

L'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*), du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour amender la loi relative aux sociétés de construction," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

*Ordonné*, que les dits amendements soient maintenant reçus, et

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit:

Page 1, ligne dernière, après "permanentes" insérez "faisant des opérations dans la province d'*Ontario*."

*Dans le titre du bill.*

Après "construction" insérez "faisant des opérations dans la province d'*Ontario*."

Les dits amendements étant lus une seconde fois et la question de concours étant mise sur iceux, ils ont été agréés.

Alors sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec deux amendements, auxquels il demande son concours.

L'honorable M. *Scott*, Secrétaire d'Etat, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, en date du 25 avril, 1878, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre le rapport présenté au gouvernement par l'honorable A. *Morris*, commissaire, en conformité de l'acte 38 *Victoria*, chapitre 53, sur la mise à exécution de cette loi et sur son opération dans la province de *Manitoba*.

*Ordonné*, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:

(*Voir documents de la session, No 132.*)

L'honorable M. *Scott*, Secrétaire d'Etat, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général en date du 14 mars, 1878, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de tous contrats, spécifications, annonces, avis ou informations relatifs à des demandes de soumissions pour la construction de maisons destinées aux ingénieurs de la branche du chemin de fer du *Pacifique* entre *Fort William* et *Selkirk*, avec un état indiquant les journaux dans lesquels ces annonces ou avis ont été insérés, le nombre des insertions, le coût de chaque maison et sa distance du terminus oriental, les noms des entrepreneurs et de ceux qui ont fait des démarches pour obtenir des contrats, le nombre de maisons construites jusqu'à présent, les sommes payées à chaque entrepreneur sur chaque contrat et le nombre de ces maisons qui ont été détruites par le feu.

*Ordonné*, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:

(*Voir documents de la session, No 20, k*)

L'honorable M. *Scott*, Secrétaire d'Etat, a présenté à la Chambre le supplément No. 2, du dixième rapport annuel du département de la Marine et des Pêcheries pour l'année fiscale expirée le 30 juin, 1877;—les rapports des présidents des bureaux d'inspection de bateaux à vapeur et des examinateurs de capitaines et seconds; des commissaires des havres de *Toronto*, *Québec* et *Pictou*; des autorités de pilotage;